



Rapport pour Séance du Conseil Communal du 5 octobre 2021

Commission de Gestion et Finances

Rapport sur préavis Municipalité N° 02/2021

Dépenses imprévisibles et exceptionnelles

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les municipales et municipaux, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Communal. La Commission de Gestion et Finances représentée par Madame Besuchet Christel, Messieurs Viquerat Jean-Michel et Olivier Agassis, s'est réunie le mardi 14 septembre en salle de municipalité. La Commission remercie Madame Muriel Bovet, Boursière, Madame Christelle Gobalet municipale, Messieurs Thierry Salzman, Syndic et Jean-Pascal Rochat municipal, pour leur présence ainsi que pour leurs explications.

La Commission s'est réunie à nouveau le 28 septembre 2021 représentée par Madame Besuchet Christel, Messieurs Viquerat Jean-Michel et Agassis Olivier.

Cette demande doit être renouvelée à chaque début et pour la durée de la législature. La Municipalité demande d'augmenter cette limite à CHF 50'000 par cas pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles.

La commission de gestion et finances est convaincue de l'utilité de cette augmentation et que la Municipalité n'abusera pas de cette autorisation.

La Commission propose au Conseil Communal d'accepter le préavis 02/2021 tel que présenté.

Bavois, le 28 septembre 2021

Pour la Commission gestion et finances

Viquerat Jean-Michel

Agassis Olivier

Besuchet Christel